

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2011-2012

Nouvelle adhésion

Pour devenir membre de la Corporation, tout requérant doit remplir les conditions suivantes :

- Présenter au Conseil une demande officielle d'adhésion;
- Se soumettre aux règlements généraux;
- Être accepté comme tel par le Conseil;
- Payer la cotisation fixée par le Conseil.
- Fournir une copie de vos lettres patentes, dans le cas d'une première adhésion,
- Fournir une copie de votre dernier bilan d'activités, dans le cas d'une première adhésion,
- Fournir une résolution de votre Conseil d'administration désignant la personne déléguée par votre organisme pour siéger à *Solidarité Mercier-Est*, dans le cas d'une première adhésion ou d'un changement au dossier.

Renouvellement

Nom de la personne désignée : _____
 Nom de l'organisme (s'il y a lieu) : _____
 Nom de la personne substituée (s'il y a lieu) : _____
 Adresse et code postal : _____
 Téléphone : _____ Télécopieur : _____
 Courriel : _____ Site Web : _____
 Motif(s) de votre adhésion : _____

 Signature : _____
 Date : _____

Cotisation annuelle :

<input type="checkbox"/> individuel	5\$/année	<input type="checkbox"/> collectif	45\$/année
-------------------------------------	-----------	------------------------------------	------------

Veillez retourner à l'adresse indiquée en bas de page :

- ce formulaire d'adhésion dûment rempli,
- votre paiement à l'ordre de *Solidarité Mercier-Est*,

Note : *Tel que stipulé dans les règlements généraux, vous devez être membre en règle afin d'avoir droit de vote lors des diverses assemblées.*

Veillez cocher cette case si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises aux organismes qui en font la demande. Également, si vos coordonnées sont différentes pour la clientèle que pour les intervenants, veuillez nous en aviser, afin que les références faites à la population soient adéquates.